

► CA

- 1,27 Md€ en 2009

► Effectif

- 4 000 agents

► Nombre de jours

- 212 jours

► Équipe

- 7 consultants
- 1 chef de projet
- 1 directeur de projet

► Domaines d'intervention

- Management du changement
- Management de projets complexes

Accompagnement à la réalisation d'un schéma de l'organisation sociale et médico-sociale transversal dit « de 3^e génération »

► Objectifs poursuivis

- Définir les grandes orientations de l'action départementale pour les 5 années à venir pour les 4 volets que sont : l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, l'enfance et la famille, et l'insertion
 - En s'appuyant sur un diagnostic partagé des forces et faiblesses de l'offre existante et des besoins des usagers
 - En mettant en évidence les problématiques transversales et communes aux différents domaines
 - En associant les acteurs et partenaires du Conseil général afin de faire de ce schéma celui du département et non celui du Conseil général uniquement

► Faits marquants / Démarche déployée

La démarche en plusieurs étapes, ponctuée de validations par les instances du projet (partenariales et internes au Conseil général) a permis d'aboutir à des orientations partagées tenant compte des priorités politiques du Département et des besoins des populations à sa charge, tout en soulignant les grandes évolutions communes aux différents volets.

- Étape 1 : réalisation d'un état des lieux quantitatif et qualitatif à l'aide d'une étude documentaire approfondie, d'échanges avec les services, et d'entretiens avec les partenaires du Conseil général
 - Lancement officiel des travaux lors d'un forum public
- Étape 2 : animation d'une quarantaine de groupes de travail autour de thèmes identifiés lors de l'étape 1 afin de dégager des propositions, sous la forme de fiches actions
 - Ouverture d'un forum Internet sur le site du CG pour recevoir les contributions complémentaires aux échanges des groupes
- Étape 3 : finalisation de la rédaction et échanges itératifs avec les services

Enseignements

Une démarche concertée favorable à l'appropriation du schéma :

- Le caractère participatif et ouvert de la démarche choisie a répondu à une attente forte des partenaires du Conseil général, très actifs lors des groupes de travail et attentifs à clarifier parfois leurs modalités de collaboration avec le Conseil général.
- Il a répondu également à un souhait des usagers de faire part de leur avis, comme en témoigne le taux de réponse aux questionnaires diffusés en parallèle des groupes de travail.

La nécessité de s'assurer du pilotage effectif des actions et du suivi de leur réalisation :

- Réaliser un bilan du schéma précédent 5 ans après ne permet pas de réajuster les actions si nécessaire et de poursuivre la mobilisation des acteurs autour des principaux enjeux
- Il est donc indispensable de prévoir des modalités concrètes de suivi du schéma (instances, pilotes, rythme des bilans...)